

La place Hugues-Plomb : métamorphose d'un espace public

Le XIX^e siècle est une période cruciale pour le développement de la ville. En effet, la population augmente considérablement. Elle passe de 7 546 personnes en 1851 à 11 704 en 1866, puis 19 377 en 1898. Le développement du commerce du vin de champagne et l'inauguration de la ligne de chemins de fer Paris-Strasbourg¹ contribuent à cet essor démographique.

Face à l'afflux de cette population, la ville doit s'adapter. De ce fait, la municipalité engage une réflexion quant au bâti de la ville. L'aménagement du centre-ville est notamment concerné. C'est la grande ère des "alignements" : des rues et places sont déplacées, agrandies ou créées. Les édifices publics (écoles, abattoirs, théâtre, église..) sont érigés ou reconstruits.

La place Notre-Dame

L'actuelle place Hugues-Plomb est au cœur de cette croissance urbaine. Sur le cadastre de 1831 (*voir image n°1*), elle n'existe pas encore. Dénommée place Notre-Dame, en référence à l'église qui s'y trouve, sa configuration n'est pas comparable avec son visage actuel.

Deux édifices importants composent la place : l'église Notre-Dame et l'Hôtel de Ville (installé dans le presbytère Saint-Martin).

La place Notre-Dame est ensuite renommée place de l'Hôtel de Ville (*voir image n°2*).

Les locaux de la mairie sont trop exigus et vétustes. La question d'un transfert se pose rapidement, malgré la construction d'annexes en 1866. Quant à l'église, un des murs de sa nef s'écroule en 1892. Des travaux de restauration sont entrepris, mais cet incident est l'occasion de la démolir pour construire une église plus grande et plus prestigieuse².

Le même objectif s'impose pour la reconstruction des édifices : plus d'espace, pour accueillir une population plus importante.

Un nouvel établissement hospitalier comme élément déclencheur

C'est la construction de l'hôpital-hospice Auban-Moët, dans un nouveau quartier de la ville, qui va précipiter les projets d'urbanisme.

En effet, le 21 décembre 1894, la destruction de l'église Notre-Dame est votée par le Conseil municipal. L'emplacement proposé pour la nouvelle église est situé rempart Perrier, sur les terrains de l'ancien hospice, afin de permettre l'ouverture de "*l'ère des grandes transformations dans cette ville encore hésitante [...] du magnifique projet entrevu depuis quelques années de réunir, en ligne droite la rue Saint-Martin à la rue Saint-Thibault.*"

La mairie est également évoquée. Le déplacement de l'église Notre-Dame est l'occasion d'élever "*un bel hôtel de ville avec toutes les installations qu'il devra comporter*" et de permettre d'agrandir la place de l'Hôtel de Ville et les marchés.

En effet, la rue Notre-Dame (ruelle étroite longeant l'église) (voir image n°3) est le point de jonction entre deux marchés importants. Leur emplacement est *"insuffisant pour la population toujours croissante de la ville."*

Ainsi, cet espace gagné permettrait d'agrandir la place et d'ouvrir le centre-ville d'Epernay.

Néanmoins, ces projets ne verront pas tout à fait le jour. Ils seront soumis à de nombreux débats, étalés sur plusieurs années, avant que les constructions ne débutent.

Etudier les différentes propositions permet de comprendre la réflexion urbanistique à l'origine de la naissance des édifices actuels.

Hôtel de Ville, église et théâtre : 3 projets liés au développement de la ville

En 1897, le château Gérard, situé 2, rue du Commerce (actuellement avenue de Champagne), est mis en vente. Son acquisition est envisagée pour y transférer l'Hôtel de Ville.

La délibération du Conseil municipal en date du 26 février 1897 indique que les conseillers réfléchissent à la construction d'un *"groupe de monuments indispensables à son avenir [celui d'Epernay] et son embellissement. Parmi eux se placeront en première ligne une église et un théâtre."*

Il est expliqué que le commerce est groupé au centre-ville et que les citoyens veulent conserver le clocher au milieu de la ville. Afin de satisfaire cette demande, la municipalité envisage de déplacer l'Hôtel de Ville au lieu de l'église. Il est toujours nécessaire de déplacer un monument pour agrandir l'espace de la place devenue beaucoup trop exiguë.

Quant au théâtre, soumis à reconstruction pour les mêmes raisons³, c'est la place Thiers (actuelle place Pierre-Mendès-France) qui est proposée après débats entre les conseillers municipaux.

Cependant, le déplacement de l'Hôtel de Ville au sein du château Gérard est rejeté, les aménagements nécessaires pour l'adaptation aux besoins municipaux étant trop onéreux.

Deux contre-projets sont dès lors proposés par des conseillers municipaux.

Eugène Mercier suggère :

- la construction d'un nouvel Hôtel de Ville sur la place Notre-Dame ;
- la reconstruction de l'école communale rue de la Poterne, à la place du théâtre ;
- la construction de la nouvelle église sur le lieu de la mairie de l'époque ;
- le transfert de la bibliothèque et du musée dans le chœur de l'église.

Jean Thévenin soumet :

- la construction du nouvel hôtel de ville sur le terrain libre suite à la démolition du presbytère, de l'école et du bureau de police (bâtiments accolés) ;

- la construction de l'église sur le lieu de la mairie ;
- la construction de l'école rue de la Poterne ;
- l'édification d'un marché couvert sur le rempart des Orphelines⁴.

Aucun projet ne sera retenu, mais ils sont intéressants à relever car ils montrent que la ville est en pleine mutation. L'essentiel des services publics est représenté : éducation, loisirs, sécurité, culture et échange de biens.

La ville doit donc se renouveler en profondeur afin de pouvoir assurer ses missions de service public auprès de ses administrés.

Il faut attendre la délibération du 25 mai 1897 pour que le débat soit relancé. Il est à nouveau rappelé que le but principal de ces projets est de *"mettre en ligne la rue Saint-Thibault avec la rue Saint-Martin de façon à ouvrir une artère traversant la ville du Nord au Sud"* et qu'en conséquence, l'église Notre-Dame doit être déplacée ; l'école communale, le théâtre et, plus tardivement, l'Hôtel de Ville, reconstruits.

La municipalité souligne qu'il est *"difficile de transformer notre ville, d'améliorer sa viabilité, de faciliter la circulation dans son ventre, de lui donner enfin de l'air et de la perspective."*

Un autre argument est souligné en faveur de ces grands aménagements : l'hygiénisme. Grand mouvement du XIX^e siècle, ce précepte a pour vocation de favoriser un urbanisme aéré et d'aménager des circulations d'eaux et d'air afin de faire reculer les épidémies. L'hygiène influence la question urbaine.

La ville s'ouvre et s'élargit, supprimant les rues étroites héritées des constructions médiévales. Épernay s'inscrit dans ces mouvements de restructuration urbaine.

Une concrétisation tardive

Il faut attendre 1909 pour que ces décisions se concrétisent.

L'église Notre-Dame est détruite (*voir image n°4*), ce qui permet de remettre à l'ordre du jour la question de l'alignement de la rue Saint-Martin à la rue Saint-Thibault. La nouvelle église est construite place Thiers (actuelle place Pierre-Mendès-France). Le portail Saint-Martin ne sera pas réintégré à cet édifice, mais déplacé en 1916 à son emplacement actuel.

La destruction de l'église Notre-Dame permet également l'agrandissement de la place de l'Hôtel de Ville, *"qui formera un trapèze assez régulier"*, en liaison avec la reconstruction de la mairie. En retour, le commissariat, l'ancienne école de garçons et le presbytère seront également détruits.

C'est en 1911 que la municipalité envisage l'édification d'une nouvelle mairie (*voir image n°5*). Hugues Plomb, un homme d'affaires né à Épernay, lègue à la Ville les fonds nécessaires pour édifier un nouveau bâtiment. Un Hôtel de Ville et un musée-bibliothèque sont projetés.

Les travaux débuteront le 1^{er} juin 1914. Cependant, la guerre est déclarée quelques semaines plus tard. Le conflit et les fondations de l'édifice, qui sont à enfouir plus profondément que prévu, auront des conséquences financières imprévues sur le budget.

Le 5 mai 1915, face à la hausse des coûts, il est décidé de réduire le Musée et de repenser l'aménagement des salles de la bibliothèque. Le 9 juillet 1915, le chantier est finalement suspendu, pour une durée indéterminée.

En décembre 1918, les entrepreneurs sont contactés par la municipalité afin de reprendre les travaux, mais une occasion va se présenter à la Ville...

La Ville a en effet l'opportunité d'acquérir l'Hôtel Auban-Moët, pour la somme de 1 006 742 francs (environ 1 333 000 euros). Le 18 mars 1919, le Conseil municipal émet un vote favorable pour l'acquisition de cet *"immeuble magnifique sis au milieu d'un parc, le tout d'une contenance de 14 757 m²"*. La mairie y emménage en 1920.

La construction place Hugues-Plomb est totalement abandonnée, celle-ci étant devenue beaucoup trop chère à entreprendre suite à l'inflation des prix.

Les fondations seront cédées, d'une part, à l'État pour la construction de l'hôtel des Postes et vendues, d'autre part, à un établissement bancaire. Une rue sera percée entre les deux bâtiments : l'actuelle rue de la Poste (nommée officiellement le 10 juillet 1959) (*voir image n°6*).

Ainsi, le visage moderne de la place Hugues-Plomb commence à prendre forme. En 1939, la rue Notre-Dame est supprimée et s'intègre à cet ensemble. La rue Saint-Martin, quant à elle, est numérotée jusqu'à la place nouvellement dessinée, s'alignant en ligne droite avec la rue Saint-Thibault.

Épernay présente la particularité de ne pas réunir en son centre église et mairie comme le veulent traditionnellement les aménagements urbains. Les nécessités d'ouverture et les occasions présentées à la municipalité ont permis de développer non pas un centre mais des centres de vie répartis dans la ville (place de la République, place Pierre-Mendès-France...).

La place Hugues-Plomb verra son aspect encore se modifier dans les années 70, en lien avec la Rénovation Saint-Thibault et la mutation complète du centre-ville sparnacien.

Sources :

Registres des délibérations du conseil municipal (1790-1982), sous-série 1D, Archives municipales d'Épernay.

Plans d'aménagement du centre-ville et des édifices publics, [mi XIX^e siècle-mi XX^e siècle], sous-série 3D, Archives municipales d'Épernay.

Cadastre napoléonien (1831), sous-série 1G, Archives municipales d'Épernay.

Dossiers relatifs à l'édification d'un hôtel de ville, d'une église et d'un musée-bibliothèque (1893-1921), 1M1, Archives municipales d'Épernay.

Bibliographie :

M. AGULHON, F. CHOAY, M. CRUBELLIER ET ALII, *La ville de l'âge industriel, le cycle haussmannien*, Éditions du seuil, 1998.

PINOL Jean-Luc, WALER François, *La ville contemporaine jusqu'à la Seconde Guerre mondiale*, Éditions du seuil, 2003.

1Cf *Les chemins de fer : une nouvelle activité économique pour Épernay :*

http://www.epernay.fr/sites/epernay/files/document/article/archives_chemin_de_fer.pdf

2Cf *Le portail Saint Martin : vestige des églises Notre-Dame :*

http://www.epernay.fr/sites/epernay/files/document/article/epernay_archives_doc_n9_portail_saint_martin.pdf

3Cf *Le théâtre d'Épernay :*

http://www.epernay.fr/sites/epernay/files/document/article/le_theatre_epernay.pdf

4Cf *Création d'un marché couvert à Épernay :*

http://www.epernay.fr/sites/epernay/files/document/article/epernay_document19_marche_couvert.pdf